

syndicats et du monde universitaire pour discuter de tendances sociales clés, de priorités des politiques sociales et de nouvelles approches de la politique sociale. Le Forum des politiques publiques, agissant au nom de DRHC, a parrainé les manifestations et a constitué un forum neutre et indépendant en vue de la tenue de dialogues ouverts sur les politiques publiques.

Pendant la préparation du Sommet mondial pour le développement social et au-delà, DRHC, de concert avec le ministère des Affaires étrangères et du commerce international et l'Agence canadienne de développement international, a parrainé un processus de consultations de la société civile. Le processus a comporté des réunions dans les régions, des consultations électroniques et une réunion nationale entre des représentants de la société civile et des fonctionnaires fédéraux. L'objectif était de demander l'apport de la société civile en vue de l'élaboration des positions et des priorités que le Canada présentera durant les négociations de l'ONU. La rétroaction a également été axée sur les performances au pays en ce qui concerne les engagements du Sommet.

À l'heure actuelle, DRHC, en collaboration avec Santé Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, cofinance un processus de consultation avec des ONG, que mène la Coalition canadienne pour les droits des enfants. Ce processus s'inscrit dans le cadre des travaux de préparation pour la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les enfants, qui aura lieu en septembre 2001. La Coalition cherche à obtenir les points de vue des ONG sur les droits des enfants pour cette session spéciale et les réunions ultérieures. Pour y arriver, on procède à des consultations à l'échelle régionale et nationale ainsi qu'à un sondage par l'intermédiaire d'Internet.

Au cours de l'élaboration du rapport pour l'an 2000 : *À l'unisson : une approche canadienne concernant les personnes handicapées*, qui sera publié sous peu, des membres de plusieurs organisations nationales, provinciales et territoriales ont travaillé avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. En outre, un plus petit groupe de membres de la communauté des personnes handicapées et des représentants des cinq organisations nationales autochtones ont fourni des commentaires et des données en vue de la préparation du rapport. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux continuent de travailler en partenariat avec des membres de la communauté des personnes handicapées, des collectivités autochtones ainsi que d'autres intervenants en vue de la pleine intégration des personnes handicapées au Canada.

Promouvoir, avec la participation de la société civile, l'élaboration de principes et de recommandations destinés à des cadres institutionnels afin de stimuler la formation d'organisations de la société civile qui soient réfléchies, transparentes, à but non lucratif et autres, y compris, le cas échéant, des programmes à l'intention des bénévoles et encourager, conformément aux priorités nationales, un dialogue et des partenariats entre le secteur public et la société civile dans des domaines jugés pertinents dans le présent Plan d'action. Dans ce contexte, l'Organisation des États américains peut faire office de forum d'échange d'expériences et d'information.